

Rapport de Gestion 2018

Assemblée Générale du 26 juin 2019



seic

IMPRESSUM

Graphisme

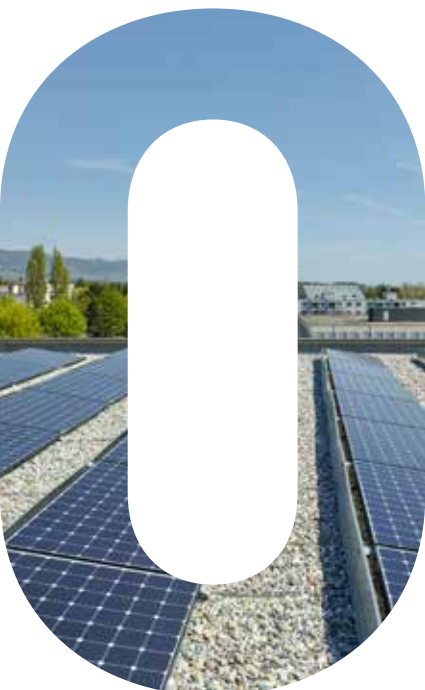
© 2019 parentidesign.com

Photos

- Gérard Friedli, Genève
- Thomas Jantscher
- LakeProd, Nyon
- Violaine Martin, Genève
- SEIC, Gland

Imprimé sur du papier
recyclé.

SOMMAIRE



1. ÉNERGIES

Chiffres clés

Distribution d'énergie

Efficacité énergétique

2. MULTIMÉDIA

3. INSTALLATIONS INTÉRIEURES

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5. RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES TRANSVERSAUX

6. COMPTES 2018

7. ENERGEÔ ET THERMORÉSÔ

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION



Antoine Nicolas
Président du Conseil
d'administration

Dieter Gisiger
Directeur

Mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050

Suite à l'acceptation par le peuple de la Stratégie énergétique 2050 proposée par le Conseil fédéral le 21 mai 2017, un nouveau paquet de lois et d'ordonnances est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Ces dispositions renforcent notamment le développement des énergies renouvelables et optimisent l'emploi de l'énergie produite localement à travers la notion de Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre (RCP). Non sans susciter quelques interrogations et discussions. En particulier en ce qui concerne l'étendue géographique considérée pour former un RCP. Un sujet qui fait toujours débat aujourd'hui.

Malgré ce questionnement, la solution innovante développée par SEIC pour la gestion administrative des RCP a rencontré un vif intérêt auprès de plusieurs acteurs sur le marché romand de l'électricité et de l'immobilier. L'entreprise a en effet signé deux partenariats pour la promotion de cette solution en dehors de sa zone de desserte et plusieurs contrats pour gérer des ensembles immobiliers dans différents cantons romands. Le nombre de RCP sous gestion de SEIC a plus que doublé en l'espace d'une année et leur taille, en termes de membres, a fortement augmenté. D'ailleurs, SEIC a signé ses premiers contrats avec des promoteurs immobiliers en 2018 pour gérer sur le mode RCP des micro-grids (ensemble de plusieurs bâtiments).

Zone de desserte

Selon la Loi fédérale LApEL entrée en vigueur en 2008, les cantons ont pour mission d'affecter les zones de desserte aux gestionnaires de réseau opérant sur leur territoire. Force est de constater que l'Etat de Vaud accuse un certain retard dans ce domaine. A noter toutefois que les discussions entreprises entre le Canton et les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) ont abouti en 2018 à la finalisation d'un cadre réglementaire dont la mise en application par le Conseil d'Etat doit encore être ratifiée.

Ouverture complète du marché de l'électricité

Dans le cadre de la consultation sur la révision de la LApEL, le Conseil fédéral propose entre autres d'ouvrir complètement le marché de l'électricité à l'horizon 2023-25, une mesure largement discutée par les parties prenantes et tous les acteurs de la branche. D'autres mesures visent à renforcer la liberté de choix des consommateurs finaux tout en confinant les gestionnaires du réseau de distribution (GRD) à la maintenance des infrastructures. Pour l'heure, les avis sur le sujet sont assez contrastés. Quant à la révision de la loi, elle sera traitée par le parlement dans le courant de la législature 2019-2023.

Multimédia

Le marché des services multimédia (TV, Internet, téléphonie fixe et mobile) est devenu encore plus concurrentiel avec de nouveaux acteurs qui se positionnent de manière très agressive. Ceci n'a toutefois pas empêché SEIC de compléter son offre en lançant au printemps 2018 des services de téléphonie mobile en partenariat avec net+ et en proposant à la vente des appareils de téléphonie mobile. Un service qui permet aux clients de SEIC de s'abonner auprès d'un fournisseur unique pour toutes les prestations multimédia dont ils ont besoin.

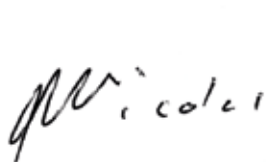
L'extension du réseau FTTH réalisée en collaboration avec Swisscom joue également un rôle au niveau de la concurrence puisqu'elle donne aux habitants de la zone de desserte de SEIC la possibilité de choisir leurs services multimédia parmi plusieurs opérateurs (SEIC, Swisscom, Salt et Sunrise). Cette évolution a pour corollaire une compétition accrue parmi ces acteurs et une diminution des parts de marché de SEIC. Cette réduction n'est, dans les faits, compensée que partiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires par client.

Un nouveau bâtiment pour SEIC

La construction de la phase II du nouveau bâtiment de SEIC à l'avenue du Mont-Blanc 24 s'est poursuivie en 2018. Après un premier semestre occupé à la réalisation du gros œuvre, le chantier dédié au second œuvre a démarré à la rentrée. Grâce à l'efficacité des équipes SEIC et des entreprises mandatées sur le chantier, les services Exploitation du réseau électrique et Installations intérieures déménageront dans cette nouvelle partie du bâtiment au printemps 2019. De leurs côtés, les surfaces restantes seront mises en location.

Parallèlement à ce chantier, la troisième partie de l'ancien bâtiment ATI Stellram a été légèrement rénovée pour accueillir ses nouveaux locataires à l'été 2018, à savoir un magasin de quincaillerie, un serrurier ainsi qu'une entreprise de pose de sol.

A l'heure de conclure ce message, rappelons que les chantiers les plus importants mentionnés ci-dessus, fibre optique et nouveau bâtiment, sont en voie d'achèvement. Ces deux grandes réalisations doivent permettre à SEIC, propriété des six communes du réseau de distribution électrique, de renforcer sa proximité avec la population et de rester attentive à ses besoins. Dans ce cadre, l'accueil et la compétence reste la priorité de SEIC. Chaque client doit pouvoir être reçu au siège de Gland avec professionnalisme et bienveillance et servi à domicile avec des services à la pointe du progrès. Tel est le vœu que forment les administrateurs actuels de SEIC dont l'activité de surveillance est particulièrement déterminante en cette période charnière marquée par les nécessaires évolutions de l'entreprise.



Antoine Nicolas
Président du Conseil
d'administration



Dieter Gisiger
Directeur

ÉNERGIES

CHIFFRES CLÉS



La distribution totale d'électricité sur l'aire de desserte de SEIC s'est élevée à 110 627 622 kWh, un record dans l'histoire de l'entreprise.

Frais d'acheminement

Pour l'exercice 2018, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a fixé à 3,83 % le niveau du coût moyen pondéré du capital (WACC) pris en compte pour le calcul des frais d'acheminement par les gestionnaires de réseau électrique. Après trois années de baisse consécutive, SEIC a maintenu les tarifs d'acheminement 2018 au même niveau qu'en 2017. Une hausse des taxes fédérales a toutefois engendré une augmentation des frais d'acheminement pour les clients finaux. En effet, après l'acceptation du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, le supplément perçu sur l'énergie acheminée par le réseau de distribution est passé de 1,5 cts/kWh à 2,3 cts/kWh en 2018.

Prix de l'électricité

Grâce à des prix bas sur les marchés internationaux de gros et à un taux de change EUR/CHF favorable, SEIC, après deux années de baisse consécutive, a pu maintenir ses tarifs d'électricité stables par rapport à 2017. Toutefois, suite à l'augmentation des taxes fédérales discutées plus haut, les clients SEIC ont vu en 2018 leur facture d'électricité augmenter d'environ 4 à 5 % par rapport à 2017.

Consommation

En 2018, la consommation d'électricité en Suisse a avoisiné les 57,6 milliards de kWh. Elle affiche ainsi un niveau en baisse de 1,4 % par rapport à celui enregistré l'année précédente. La distribution totale d'électricité sur l'aire de desserte de SEIC s'est quant à elle élevée à 110 627 622 kWh, un record dans l'histoire de l'entreprise. Ceci représente

une hausse de 4,4 % par rapport à 2017, année qui enregistrait déjà une hausse significative de la consommation de 4,9 %. La raison principale de cette augmentation trouve son explication dans l'important développement de grands industriels locaux et l'accroissement de l'activité économique régionale. L'évolution de la consommation des ménages par contre est en recul malgré une croissance démographique très légèrement positive (+0,3 %) sur la zone de desserte de SEIC.

Production de l'usine hydroélectrique SEIC

En 2018, l'usine hydroélectrique des Avouillons située sur la rivière de la Promenthouse a produit 480 288 kWh, ce qui se situe au-dessous de la production annuelle habituelle. En cause : une deuxième partie d'année extrêmement sèche avec une pluviométrie très faible.

Année	Production de l'usine	
2009	521 195	kWh
2010	563 490	kWh
2011	297 613	kWh
2012	698 448	kWh
2013	487 934	kWh
2014	554 894	kWh
2015	613 172	kWh
2016	701 113	kWh
2017	352 284	kWh
2018	480 288	kWh

Concurrence

En 2018, 13 clients ayant une consommation supérieure à 100 000 kWh/an ont choisi un autre fournisseur pour un total d'électricité s'élevant à 21 214 305 kWh. L'augmentation de ce chiffre s'explique principalement par la progression de la consommation d'une grande industrie de la région qui a étendu ses moyens de production entre 2017 et 2018.

Année	Electricité vendue par d'autres fournisseurs sur l'aire de desserte SEIC
2009	597 067 kWh
2010	1 477 732 kWh
2011	2 538 892 kWh
2012	2 716 038 kWh
2013	5 480 962 kWh
2014	6 486 639 kWh
2015	6 855 198 kWh
2016	6 926 803 kWh
2017	19 724 306 kWh
2018	21 214 305 kWh

Installations photovoltaïques

La mise en service d'installations photovoltaïques a poursuivi sa progression sur l'aire de desserte SEIC en 2018. En effet, aux 65 installations mises en service en 2017 s'ajoutent désormais 56 nouvelles réalisations. Au final, ce ne sont pas moins de 320 installations photovoltaïques qui ont injecté dans le réseau SEIC 2,8 millions de kWh, ce qui correspond à environ 2,5% de l'énergie électrique distribuée par l'entreprise.

Bien que le nombre de ce type d'installations augmente de 17,5% par rapport à 2017, la progression sur l'aire de desserte de SEIC a connu un ralentissement. Celui-ci est principalement dû à une diminution des subsides destinés au photovoltaïque. A noter également que, sur l'aire de desserte de SEIC, 10 installations photovoltaïques ont reçu en 2018 des indemnités de type RPC, tandis que 22 d'entre elles enregistraient une Rétribution Unique (RU) de la part de la Confédération. Des chiffres équivalant à une subvention d'environ 25 à 30% du prix de l'installation.

Conformément à la nouvelle réglementation émise par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) et entrée en vigueur en 2015, la notion de « destinataire de factures » est appliquée par SEIC depuis 2016 afin de comptabiliser l'ensemble des clients fournis en électricité. Ce mode de calcul a fait passer leur nombre de 11 833 en 2017 à 11 979 à fin 2018.

Pour la répartition de son mix d'électricité, SEIC a déclaré être en conformité avec l'Ordonnance fédérale sur l'énergie avec, pour l'année 2018, l'intégration de la distribution de 66,2% d'énergie d'origine hydraulique, de 5,6% de courant bénéficiant de mesures d'encouragement fédérales et de 0,3% de courant photovoltaïque.

ÉNERGIES

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE



Durant l'année 2018, le service Réseau électrique a rénové et mis en service de nombreuses installations.

Durant l'année 2018, le service Réseau électrique a rénové et mis en service de nombreuses installations, dont voici une liste des principales réalisations.

Réseau Moyenne Tension (20 kV)

1. Pose et mise en service de nouvelles sous-stations MT

- Pose d'un bâtiment préfabriqué et d'équipements MT-BT pour la sous-station « L'Ecrot » à Begnins.
- Installation d'une station provisoire type Luge Container 400 kVA dans le cadre de la construction du nouveau réservoir de la Châtaigneraie à Begnins.

2. Pose et mise en service d'un nouveau couplage MT

- Pose d'un bâtiment préfabriqué couplage Les Rives et échange des cellules MT à Prangins dans le cadre du programme de renouvellement des équipements.

3. Remplacement des cellules MT datant de 1987 à 1992

- Sous-stations « En Vierloz » et « La Plage » à Gland.
- Sous-stations « Point-du-Jour » et « Le Clos » à Prangins.
- Sous-station « Rte de l'Etraz » à Vich.

4. Tirage de câble MT

- Pose de nouvelles liaisons afin d'insérer la nouvelle sous-station « L'Ecrot » à Begnins : 150 m pour la relier à la station « L'Ecu » et 200 m pour la relier à celle de « La Poste ».
- Réalisation d'une nouvelle liaison de 440 m entre les stations « Rte de l'Etraz » et « En Creusaz » à Coinsins

et pose d'une nouvelle liaison de 390 m entre les stations « Helfer » et « Rte de l'Etraz » à Vich pour remplacer le dernier tronçon de ligne aérienne 20 kV.

- Pose d'une liaison de 200 m entre le poste de transformation 125 kV et la station « La Tuillière » à Gland pour assainir le tronçon entre le poste et la station « Helfer ».
- Remplacement de 680 m de câble entre les sous-stations « Champ-Joulens » et « Petit-Collège » à Gland pour assainir le tronçon.
- Remplacement de 760 m de câble entre les sous-stations « Pélard » et « Radio Suisse » par un câble de plus grande section pour renforcer la liaison en direction d'un grand consommateur à Prangins.

5. Suppression d'armoires de couplage MT

- Démontage complet de l'armoire de couplage « Cité-Ouest » à Gland.
- Démontage complet de l'armoire de couplage « Autoroute » à Vich.

6. Changement de transformateurs pour mise en adéquation des puissances avec la consommation réelle

- Stations « En Bord » et « Communet 1 » (400 kVA), ainsi que « La Tuillière » et « La Plage » (250 kVA) à Gland.
- Stations « Aéroport » (100 kVA), « Point-du-Jour » (160 kVA) et « Benex-Dessus » (250 kVA) à Prangins.
- Station « En Clarens » (160 kVA) à Vich.
- Station « En Vaux » (63 kVA) à Begnins.



Réseau Basse Tension (400 V)

1. Assainissement d'armoire de distribution de quartier BT

- Nouvelle borne au chemin des Salettes à Gland.
- Nouvelles bornes au chemin de la Dôle et à la route de Benex-Dessus à Prangins.

2. Démontage d'armoires de distribution de quartier BT

- Aux chemins de L'Ecrot à Begnins et Sous-Servaz à Duillier.
- A la route de Benex-Dessus à Prangins.

3. Mise en place de nouvelles canalisations BT

- Entre la station « L'Ecrot » et la borne du chemin de la Favre à Begnins.
- Entre la borne « Vers-le-Puits » et la borne « Grand Clos » à Duillier.
- Entre la station « En Bord » et la borne « Salettes » à Gland.
- Entre la station « Sous-Bois » et la borne du chemin de la Dôle à Prangins.
- Entre la borne du chemin de la Dôle et la borne de la rue des Tuillières à Prangins.
- Entre la station « Rte de l'Etraz » et la borne « Le Martinet » à Vich.

Eclairage public

- Assainissement et mise aux normes des tableaux d'alimentation des départs de l'éclairage public sur les 6 communes desservies par SEIC (Begnins, Coinsins, Duillier, Gland, Prangins et Vich) ainsi que mise à jour dans le logiciel SAGA des éléments suivants : type de câbles, longueur, section et secteur de distribution des mâts.
- Entretien périodique annuel et sur demande des luminaires défectueux sur les 6 communes desservies par SEIC, ainsi qu'à Bursins dont SEIC a la responsabilité du parc.

ÉNERGIES

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Dans le domaine du photovoltaïque, le volume d'affaires et les parts de marché de SEIC ont progressé en 2018 sur son aire de desserte.

Installations solaires et pompes à chaleur

Dans le domaine du photovoltaïque, le volume d'affaires et les parts de marché de SEIC ont progressé en 2018 sur son aire de desserte. SEIC a même renforcé sa présence régionale en concluant un partenariat avec Electro-Sol SA, une entreprise dynamique et labellisée « Pro du solaire » comme SEIC, établie depuis 1970 à L'Isle (VD).

La progression constatée est identique pour les pompes à chaleur. Parfait complément aux installations photovoltaïques, cette solution de chauffage est en effet privilégiée par les autoproducteurs, ce qui leur permet d'un côté d'optimiser la rentabilité de leurs équipements et de l'autre d'améliorer leur taux d'autoconsommation.

De son côté, le parc photovoltaïque de SEIC s'est encore développé pendant l'exercice puisque celui-ci s'est enrichi de trois nouvelles réalisations. Avec désormais 11 installations, toutes propriétés de SEIC, l'ensemble comprend 3320 m² de surface pour une puissance cumulée de 545 kWc, ce qui équivaut à une production annuelle d'environ 625 MWh.

Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre (RCP)

Avec les Regroupements dans le cadre de la Consommation Propre (RCP), les propriétaires d'installations solaires ont désormais la possibilité de valoriser leur production photovoltaïque en la proposant aux autres occupants de l'immeuble ainsi qu'aux voisins situés sur les parcelles adjacentes. Ils doivent ainsi constituer et assurer la gestion d'un micro-réseau de distribution électrique afin d'alimenter leurs membres en électricité, que celle-ci provienne de l'installation photovoltaïque ou du réseau.

De par ses compétences et son expertise, SEIC conçoit et met en place ces micro-réseaux ainsi que l'infrastructure nécessaire au comptage. Sur mandat

du représentant du RCP, SEIC assure également la gestion du comptage et de la facturation de chacun des membres.

Partenariats avec Solstis et la Ville de Lausanne

Début 2018, SEIC a conclu un partenariat avec Solstis SA dans l'optique de vendre les prestations de l'entreprise en matière de réalisation et de gestion de RCP sur l'ensemble de la Suisse romande.

SEIC étant également en mesure d'assurer la gestion de RCP pour le compte d'autres fournisseurs d'électricité, un second partenariat a été conclu avec les Services industriels de Lausanne (SIL) pour l'utilisation de cette prestation en marque blanche.

Ces deux signatures ont abouti à la conclusion d'une dizaine d'affaires supplémentaires en 2018, hors zone de desserte, ce qui représente la gestion d'environ 200 clients.

Collège de l'Esplanade à Begnins

SEIC finance et réalise également des RCP pour son propre compte. La dernière en date, comprenant la mise en place d'une installation de 611 m² pour une puissance de 105 kWc au Collège de l'Esplanade à Begnins, alimente les bâtiments et le parking du collège ainsi que la chaufferie raccordée au réseau de chauffage à distance de la Commune. Ceci permet à la structure de consommer la quasi-totalité de la production électrique.

Audits énergétiques

Les équipes de SEIC ont effectué en 2018 quatre audits énergétiques pour grands et moyens consommateurs et plus d'une vingtaine de diagnostics pour des particuliers (CECB® ou consom'action).



Installation photovoltaïque sur le collège de l'Esplanade à Begnins

MULTIMÉDIA



La centrale de Prangins a permis, dès juin 2018, la commercialisation des produits multimédia sur fibre optique à Coinsins, Duillier Sud et Prangins.

Construction et mise en service de la centrale de fibres optiques (PoP) de Prangins

Suite au refus du Canton de Vaud d'octroyer l'autorisation de transformer la sous-station au lieu-dit « Sur la Croix » à Prangins pour y introduire un Point of Presence (PoP), SEIC et la commune se sont finalement entendues pour réaliser la construction de la centrale de fibres optiques sur un terrain sis à la rue de la Gare, au centre du village. A noter que son installation et sa mise en service ont été réalisées en un temps record. La centrale de Prangins a permis, dès juin 2018, la commercialisation des produits multimédia sur fibre optique à Coinsins, Duillier Sud et Prangins, dont le raccordement avait été réalisé entre 2016 et 2017.

Des adaptations liées à la climatisation de la centrale ainsi que des travaux d'aménagement extérieur comprenant notamment une réarborisation de la parcelle seront effectués courant 2019.

Extension du réseau de fibre optique (FTTH)

Grâce à la mise en service de la centrale (PoP) à Prangins, les habitants et les entreprises des communes de Prangins, de Coinsins et d'une partie de Duillier, bénéficient désormais de tous les avantages offerts par la fibre optique. Dès juin 2018, pas moins de 1 200 foyers et entreprises sont devenus éligibles à l'installation de produits multimédia sur fibre optique. Un chiffre qui a quasiment doublé en octobre de la même année puisque 1 000 foyers sont venus s'ajouter à la liste. L'extension du réseau FTTH s'achèvera en 2019 avec la fin des

raccordements prévus pour Duillier Nord et le raccordement de Begnins.

Lancement de la téléphonie mobile

Après avoir trouvé en Sunrise un opérateur prêt à mettre à disposition son réseau 3/4 G à des conditions acceptables, la nouvelle offre de téléphonie mobile de net+ distribuée par ses partenaires a été mise sur le marché pour les particuliers le 20 mars 2018.

Dans un premier temps, les offres de téléphonie mobile de net+ sont destinées exclusivement aux particuliers disposant d'un produit de la gamme **BLI BLA BLO**. A noter que sur ce marché très concurrentiel, près de 200 clients ont déjà souscrit à un abonnement mobile auprès de SEIC en complément à leur pack multimédia **BLI BLA BLO**.

L'offre de téléphonie mobile pour les entreprises a quant à elle été commercialisée par SEIC au mois de septembre 2018.

Offres et abonnements multimédia

En 2018, plusieurs services ont déployé d'importants efforts pour faire passer des clients bénéficiant d'anciens abonnements vers de nouvelles offres. Les équipes en charge de la mise à niveau des abonnements ont profité de l'occasion pour changer les équipements mis à la disposition des clients.



INSTALLATIONS INTÉRIEURES



L'année 2018 aura été marquée par un nombre record d'installations intérieures avec plus de 1200 interventions.

Installations de la prise fibre optique (FTTH)

L'année 2018 aura été marquée par un nombre record d'installations intérieures avec plus de 1200 interventions. Un chiffre qui doit beaucoup à l'ouverture de la commercialisation des produits multimédia sur fibre optique à Prangins et Coinsins en juin. Au plus fort de la demande, le service disposait de 6 équipes opérant en simultanément, ce qui a permis de réaliser jusqu'à 60 raccordements par semaine.

Installations télécom

Les installations Wi-Fi réalisées par les équipes de SEIC sont en constante augmentation. Une constatation qui se confirme d'année en année. Allant de la petite antenne résidentielle aux réseaux Wi-Fi de grande envergure, les techniciens télécom sont désormais parfaitement aptes à proposer des solutions clé en main pour chaque type d'installation.

En 2018, plusieurs entreprises ont également fait confiance au service Installations télécom en lui confiant la mise en place et la programmation de leurs centraux téléphoniques.

Installations électriques

En 2018, le plus gros chantier de SEIC aura été la construction de la phase II de son bâtiment à l'avenue du Mont-Blanc 24, pour lequel les équipes ont réalisé les études techniques et les plans, et exécuté les travaux. L'entreprise a mené en parallèle plus de 360 autres chantiers, allant de la simple mise en conformité OIBT à la rénovation complète d'installations pour l'industrie, l'habitat, l'administration ou les collectivités publiques.

SEIC a également effectué cette année près de 600 interventions de dépannage et petits travaux sur appel pour le compte de clients privés, régies et entreprises de la région. Grâce à la réactivité de l'équipe, l'entreprise peut offrir à ses clients des réparations rapides, 24h sur 24, 365 jours par an.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Face à la demande croissante et à l'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation dans la région, SEIC a mis en service en 2018 des bornes de recharge résidentielles ainsi que des bornes connectées pour parking collectif. Dans ce cadre, le partenariat entretenu avec GreenMotion assure aux utilisateurs un service global et des produits de qualité. Le service Installations a également conseillé et accompagné plusieurs clients dans leur passage à l'E-mobilité.

Habitat connecté et Sécurité

Cette année aura été propice au développement de la domotique. En témoignent de grands chantiers comme l'automatisation et la rénovation complète du système de stores du Collège des Tuilières à Gland et l'installation d'équipements et de systèmes domotiques pour deux grandes villas de maître en construction sur La Côte. Sans oublier l'intégration de cette technologie dans la phase II du bâtiment SEIC, couvrant sa gestion technique et la sécurité.

Expérience center et événements

Depuis son ouverture en septembre 2018, l'Expérience center est devenu un espace de rencontre et d'échange autour des solutions de domotique et de sécurité proposées par SEIC. Ce lieu a également accueilli en 2018 plusieurs événements sur l'efficacité énergétique, l'habitat connecté, la gestion technique de bâtiment, la vidéo-surveillance ou les bornes de recharge pour véhicules électriques. L'événement Come'N'Try, organisé en septembre, a également regroupé des sociétés partenaires proposant des services complémentaires à l'habitat connecté de SEIC.



Installations dans la phase II de la construction du bâtiment SEIC à Gland

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Composition du Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Antoine Nicolas
Président et membre du Comité de direction

François Bryand
Vice-président et membre du Comité de direction

Thierry Genoud
Administrateur et membre du Comité de direction

Claude Bosson
Administrateur

Bernard Gétaz
Administrateur

Michel Burnand
Administrateur

Dominique Gaiani
Secrétaire du conseil

Pendant cette période, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises.

Parallèlement aux affaires courantes, le Conseil d'administration est également intervenu sur les objets suivants :

Transformation du bâtiment ATI Stellram à l'avenue du Mont-Blanc 24 à Gland

Début 2017, le Conseil d'administration a donné son feu vert à la démolition de la halle de production pour ériger à sa place un nouveau bâtiment. Celui-ci doit venir s'accoler à la partie administrative. Il comprendra un parking sous-terrain, un hangar pour les services d'exploitation de SEIC et des locaux destinés aux équipes des services Installations intérieures et Exploitation du réseau électrique. La mise en location des espaces restants, à savoir plus de la moitié du volume, a fait l'objet en 2018 de plusieurs discussions au sein du Conseil d'administration afin de définir les conditions de location. Le gros œuvre du nouveau bâtiment a quant à lui été achevé en 2018.

Concernant la troisième partie à l'arrière du bâtiment, celle-ci a subi une rénovation « douce ». Dès mai 2018, les trois locataires se sont installés dans les locaux de cette partie donnant sur le chemin des Fontenailles.

Modification de l'article 2 – But des statuts de SEIC

A l'occasion de l'adoption par le Conseil d'administration de nouveaux axes d'évolution dans le cadre de la Stratégie 2025 de SEIC, les administrateurs ont

souhaité mettre à jour les buts des statuts de SEIC. L'art. 2 a été modifié en ce sens et accepté lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2018.

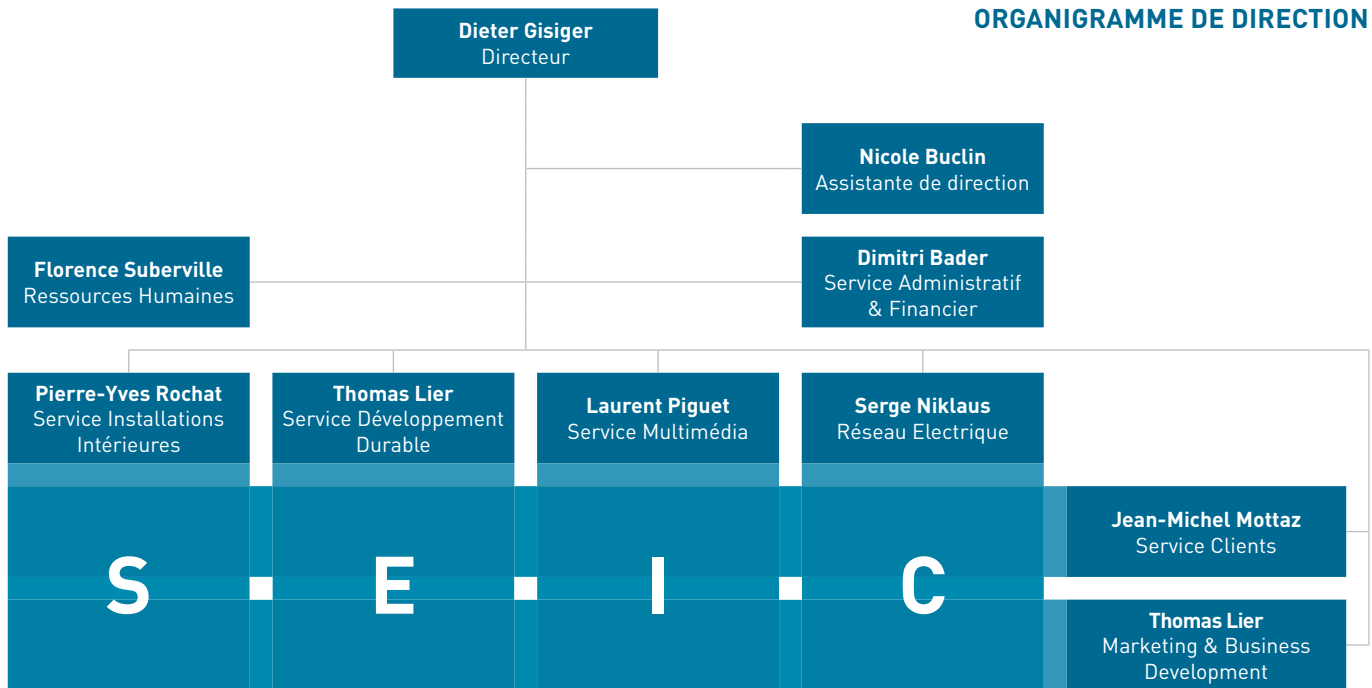
Engagement d'un directeur adjoint

Le Conseil d'administration a débattu à plusieurs reprises sur l'opportunité d'engager un directeur adjoint pour renforcer la Direction de la société. Dans le cadre de la réflexion sur la Stratégie 2025, cette instance a décidé de renoncer pour l'heure à cet engagement. En revanche, il va procéder au renforcement de l'organisation et du fonctionnement de la Direction.

ThermorésÔ SA – augmentation du capital-actions et crédit

Après la création de la société ThermorésÔ SA le 30 août 2017 par la Ville de Gland, Romande Energie SA, SEIC SA et SEFA SA à Aubonne, le Conseil d'administration a autorisé en 2018 l'augmentation du capital-actions que la société ThermorésÔ SA a demandé à ses actionnaires pour développer ses activités à Gland. La majeure partie de la souscription de SEIC SA concerne le transfert de la chaufferie d'Eikenøtt et de la conduite Eikenøtt - av. du Mont-Blanc.

Dans le cadre de la rénovation du Collège des Perrerets, la Ville de Gland a demandé à pouvoir raccorder cette structure au réseau de chauffage à distance d'Eikenøtt. Le Conseil d'administration a accédé à cette demande et a libéré les crédits pour cette réalisation. Le coût de



ce raccordement fera partie du paquet transféré par la suite à ThermorésO SA dans le cadre de son augmentation de capital.

Thermoréseau Burtigny SA - mise en conformité

Malgré des améliorations déjà apportées à la centrale de chauffe de Thermoréseau Burtigny SA, celle-ci n'a pas pu garantir une quantité d'énergie suffisante pour la période météorologique glaciale du mois de février 2018. Thermoréseau Burtigny SA a donc à nouveau fait appel aux compétences de Lucien Keller, expert reconnu dans le domaine du chauffage à distance afin de trouver des solutions. A noter que si les résultats financiers de Thermoréseau Burtigny SA s'améliorent, ils restent toutefois insuffisants pour couvrir l'entier de ses amortissements.

Débordements du barrage à Vich

Les fortes précipitations observées au début d'année 2018 ont provoqué des crues importantes des rivières affluent dans le barrage de SEIC établi sur la Promenthouse. Celles-ci ont charrié notamment six grosses racines d'arbres coupés, venues s'agglutiner en amont du barrage occasionnant ainsi un débordement dans le quartier de Pont Farbel à Vich, les 4 et 5 janvier 2018. Plusieurs séances ont eu lieu avec les instances concernées pour évaluer les causes du sinistre et imaginer des solutions pour éviter de telles inondations dans le futur. Une des solutions préconisées devrait être mise en place pour l'hiver 2019/2020.

Recours contre les taxes prélevées sur la consommation électrique

La Commune de Prangins a introduit au 1^{er} mars 2018 une taxe de 0,7 cts/kWh pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, prélevée sur la consommation électrique des ménages et des entreprises situés sur son territoire. Ceci a provoqué un recours de la part d'une grande entreprise internationale de la place. En tant que société perceptrice de la taxe introduite, SEIC SA a été indirectement touchée par ce litige. Finalement, le recours a été rejeté par le tribunal.

Netplus.ch SA - nouveau président du Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2018 de netplus.ch SA, Dieter Gisiger, directeur de SEIC, a remis en jeu son mandat d'administrateur, représentant des partenaires vaudois. Thierry Magnenat, Directeur des Services industriels de Nyon, a été élu à sa place. A cette occasion, Jean-Albert Ferrez a été élu à la présidence du Conseil d'administration de netplus.ch SA et succède à Pierre-André Crettaz. A noter que ces deux personnalités sont membres du Conseil d'administration depuis la création de netplus SA en 2002. Fort de sa nouvelle fonction, Jean-Albert Ferrez a souhaité rencontrer chacun des actionnaires afin de connaître leurs préoccupations et leurs attentes. Dans ce cadre, une réunion entre les administrateurs de SEIC et Jean-Albert Ferrez s'est tenue dans les locaux de SEIC au cours de l'été 2018.

Communes desservies



RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES TRANSVERSAUX



Cette année, le projet phare a porté sur la culture d'entreprise. Cadres et collaborateurs se sont réunis pour réfléchir sur les valeurs de SEIC.

Ressources humaines

Fin 2018, le nombre de collaborateurs est resté stable au sein de l'entreprise qui comptait, au 31 décembre, 71 collaborateurs, dont 6 apprentis.

En 2018, le projet phare a porté sur la culture d'entreprise. Cadres et collaborateurs se sont réunis pour réfléchir sur les valeurs de SEIC définies par le conseil d'administration en 2017 afin de mieux déterminer ce qu'elles impliquent en termes de comportement au quotidien. Un travail valorisant qui a permis de prendre conscience de l'importance accordée à la création d'une culture d'entreprise vivante et motivante, illustrée par ses valeurs. En effet, si elles proposent à l'interne une vision commune et positive dans la manière de travailler ensemble, elles n'en confèrent pas moins à l'externe un caractère attractif pour de nouveaux collaborateurs, mais aussi pour les partenaires commerciaux et les clients.

Pour synthétiser cette réflexion, un document de présentation des valeurs a été réalisé, ainsi qu'un « jeu des dilemmes » proposant des recommandations de comportement à travers des exemples vécus afin de transmettre et faire vivre ces valeurs.

Les valeurs de l'entreprise ont également été intégrées dans le processus d'évaluation annuel (MBO) à l'aide d'un nouveau modèle de compétences afin de renforcer leur mise en œuvre de manière durable. Autant d'outils qui permettent aux collaborateurs et collaboratrices de s'en imprégner de manière continue, à tous les échelons de l'entreprise. Cette année, deux formations internes ont permis de mettre l'accent sur les compétences dans le cadre de la relation à la clientèle. La première a sensibilisé les participants sur l'importance accordée à la qualité dans la relation pour se concentrer sur la satisfaction du client et la recherche de solutions. Plus orientée vente, la seconde a permis d'approfondir le processus de vente en lien avec les enjeux commerciaux de SEIC. Ces formations visaient également à renforcer la bonne image de l'entreprise.

Service clients

Portail client

Mis en ligne le 30 juin 2018, le portail privé dédié aux clients de SEIC permet désormais à chacun d'entre eux d'accéder à ses données et de les gérer en tout temps et en tout lieu. En quelques clics, il leur est donc aujourd'hui possible de télécharger leurs factures, comparer leurs consommations, annoncer un déménagement, relever leurs compteurs,



modifier leurs données administratives ou encore adapter leur mode de paiement. En plus d'offrir de nouvelles fonctionnalités, cet outil permet de décharger les équipes de tâches de saisie pour lesquelles leur valeur ajoutée était minime.

Vente de téléphones mobiles à l'Espace clients

En plus de ses diverses offres d'abonnement pour la téléphonie mobile, SEIC propose depuis mai 2018 des portables et des smartphones à la vente. L'Espace clients a ainsi été réorganisé pour permettre de présenter ces appareils en privilégiant exclusivement l'exposition des modèles les plus populaires du marché des marques Samsung, Apple et Huawei. A noter que tous les appareils sont disponibles sur commande. Divers accessoires tels que chargeurs, étuis et protections sont également proposés. Les collaborateurs de l'Espace clients offrent aussi un service de paramétrage (sous 24 h).

Marketing

En complément des actions régulières de promotion des offres multimédia **BLI BLA BLO** et **business!**, plusieurs campagnes de communication d'envergure ont été déployées pour soutenir

la mise sur le marché de l'offre de téléphonie mobile ainsi que l'extension du réseau de fibre optique sur les communes de Prangins, Coinsins et Duillier Sud.

SEIC a également fait la promotion de ses prestations liées à l'efficacité énergétique, l'habitat connecté et la sécurité sur le marché régional. Le nouveau bâtiment administratif et son Experience center forment dans ce cadre une vitrine idéale pour vendre le savoir-faire de SEIC dans tous ses domaines d'expertise. Six ateliers thématiques ont également été organisés pour les clients durant l'année 2018.

En matière de communication digitale, l'écosystème récemment mis en place a été rendu conforme aux nouvelles exigences légales et a permis de renforcer la communication de SEIC via les médias traditionnels par des opérations de marketing digital.



COMPTES 2018

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA – Gland.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels.

Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 13 mai 2019

BfB Fidam révision SA

Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels
comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes annuels

Proposition relative
à l'emploi du bénéfice
au bilan

BfB

BfB Fidam révision SA
Av. des Baumettes 23
Case postale 400
CH-1020 Renens VD 1
Tél. +41 (0)21 641 46 46
Fax +41 (0)21 641 46 40
contact@bfbvd.ch

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2018	2017
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisse	13 379.05	15 631.35
Compte de chèques postaux	600 896.69	146 129.82
Banques	2 235 462.26	1 748 591.06
Placements à terme et comptes d'épargne (CCP et banques)	14 574.55	14 574.50
	2 864 312.55	1 924 926.73
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		
Envers des sociétés proches et actionnaires	895 311.95	756 333.52
Envers des tiers	6 971 627.35	6 461 069.44
Correction de valeur sur créances	-485 000.00	-425 000.00
	7 381 939.30	6 792 402.96
Autres créances à court terme		
A. F. C., impôt anticipé	33 107.92	24 420.92
Autres créances	304 936.34	187 207.33
Comptes courants, sociétés proches	1 106 702.46	1 063 307.02
	1 444 746.72	1 274 935.27
Stocks et prestations de services non facturées		
Stocks de marchandises	522 000.00	484 980.00
Travaux en cours	429 272.55	-173 621.94
	951 272.55	311 358.06
Actifs de régularisation	808 955.35	1 505 969.92
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	13 451 226.47	11 809 592.94
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Titres	78 351.00	42 301.00
Prêts à long terme sociétés proches	1 086 420.10	1 145 564.54
Fonds de régulation - à récupérer	1 556 807.19	821 087.96
Créances EnergieÔ SA	549 923.54	549 923.54
Correction de valeur sur créances EnergieÔ SA	-549 923.54	-549 923.54
	2 721 578.29	2 008 953.50
Participations	1 501 001.00	1 570 001.00
Immobilisations corporelles		
CAD Eikenøtt	2 075 615.27	2 153 965.27
Production	807 758.74	618 210.28
Distribution d'énergie	5 944 532.14	6 258 898.72
Téléliasons et mesures	2.00	2.00
Réseau de télédistribution	8 314 234.01	8 298 079.13
Véhicules	2.00	2.00
Mobilier, machines et outillage	475 822.11	524 306.52
Immeuble HLM	14 371 894.35	14 639 894.35
Immeubles et terrains	28 463 093.82	19 096 071.53
	60 452 954.44	51 589 429.80
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	64 675 533.73	55 168 384.30
TOTAL DE L'ACTIF	78 126 760.20	66 977 977.24

PASSIF

	2018	2017
	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Envers des sociétés proches et actionnaires	1 861 938.05	1 692 785.09
Envers des tiers	3 857 050.32	2 972 716.11
	5 718 988.37	4 665 501.20
Dettes à court terme portant intérêt		
Emprunt Postfinance SA, part à court terme (1 année)	186 000.00	186 000.00
Emprunt à court terme Postfinance SA	6 000 000.00	7 550 000.00
Fonds de prévoyance	27 792.23	19 937.22
	6 213 792.23	7 755 937.22
Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêt)		
Dettes fiscales	0.00	98 995.81
Salaires et assurances sociales à payer	5 567.15	9 948.45
Dépôts de garantie / Cautions	17 950.00	20 550.00
Créanciers, sociétés proches	221 208.19	8 500.95
	244 725.34	137 995.21
Passifs de régularisation	3 452 859.10	1 717 073.86
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	15 630 365.04	14 276 507.49
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt		
Fonds de prévoyance, emprunt hypothécaire	1 500 000.00	1 500 000.00
Emprunts, parts à long terme	38 509 500.01	28 695 500.00
	40 009 500.01	30 195 500.00
Autres dettes à long terme (ne portant pas intérêt)		
Fonds du personnel	137 548.77	145 406.48
Provisions		
Fonds de régulation HLM en Brex	185 594.00	164 576.00
Provision pour audit énergétique	132 117.50	139 070.80
Fonds affecté pour énergies écologiques	60 631.33	36 264.40
	378 342.83	339 911.20
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	40 525 391.61	30 680 817.68
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	500 000.00	500 000.00
Réserve légale issue du bénéfice		
Réserve générale	250 000.00	250 000.00
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Réserve spéciale	10 100 000.00	10 100 000.00
Fonds de renouvellement	750 000.00	750 000.00
Réserve investissements fibres optiques	1 500 000.00	1 500 000.00
Bénéfice au bilan :		
- Bénéfice au 1 ^{er} janvier	8 670 652.07	8 657 042.35
- Bénéfice de l'exercice	200 351.48	263 609.72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21 971 003.55	22 020 652.07
TOTAL DU PASSIF	78 126 760.20	66 977 977.24

Compte de résultat

	2018	2017
	CHF	CHF
Produits		
Ventes d'énergie	13 941 445.02	13 555 014.72
Ventes de marchandises	189 027.34	174 280.91
Recettes introductions et raccordements	383 247.42	878 216.69
Prestations internes	6 242 687.67	5 467 130.55
Recettes installations	2 733 298.70	2 827 071.14
Recettes télé réseau et Internet	3 950 870.55	4 016 671.15
Recettes télérelevé	410 222.01	346 773.39
Recettes chaleur et CAD	538 920.15	455 328.74
Recettes diverses	282 841.81	218 650.70
Ristournes obtenues	9 682.26	6 177.75
	28 682 242.93	27 945 315.74
Escomptes, ristournes et arrondis	-7 119.43	-6 047.04
Frais d'encaissement	-37 635.76	-36 758.80
Pertes sur débiteurs	-64 217.08	-33 190.65
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	28 573 270.66	27 869 319.25
Variation des stocks de marchandises	37 020.00	105 850.00
Variation des prestations de services non facturées	457 975.15	-525 030.37
Variation des stocks de produits finis et semi-finis et variation des prestations de services non facturées	494 995.15	-419 180.37
Charges directes		
Achats d'énergie et timbre amont	-6 455 928.09	-5 544 461.71
Achats signaux et prestations Internet	-1 295 752.23	-1 226 723.32
Achat chaleur et CAD	-250 837.00	-235 118.40
Achats matériel	-3 009 910.57	-2 590 617.88
Prestations de tiers	-3 896 745.52	-2 637 086.43
Droits d'auteur	-150 855.55	-158 084.65
Autres taxes et servitudes	-3 403.85	-6 087.85
	-15 063 432.81	-12 398 180.24
Marge brute	14 004 833.00	15 051 958.64
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	-7 779 331.96	-7 684 428.33
Autres charges du personnel	-281 322.35	-233 648.96
Indemnités de véhicules et déplacements	-14 990.48	-18 395.47
	-8 075 644.79	-7 936 472.76
Autres charges d'exploitation		
Frais de locaux	-347 351.72	-289 334.55
Frais d'entretien et outillage	-360 084.95	-306 934.65
Frais de véhicules	-163 948.65	-129 549.40
Assurances	-68 009.40	-70 327.15
Matériel de bureau	-76 805.57	-88 331.35
Téléphonie	-88 371.02	-62 933.09
Frais de ports	-79 616.50	-78 269.08
Abonnements et cotisations	-66 315.10	-62 579.40
Frais de Conseil et organe de révision	-191 603.06	-211 155.55
Consultants divers	-114 850.71	-121 326.69
Dons	-62 693.00	-59 785.55
Publicité	-607 687.61	-867 948.29
Frais juridiques et contentieux	-40 046.24	-9 332.90
Informatique	-448 993.30	-446 427.11
Prestations refacturées	-428 977.66	-334 685.49
	-3 145 354.49	-3 138 920.25
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT, VARIATIONS DE PROVISIONS, INTÉRÊTS ET IMPÔTS	2 783 833.72	3 976 565.63

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	2018	2017
	CHF	CHF
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT, VARIATIONS DE PROVISIONS, INTÉRÊTS ET IMPÔTS	2 783 833.72	3 976 565.63
Amortissements	-2 478 696.46	-2 370 870.01
Variations de provisions	-138 762.77	-382 925.14
	-2 617 459.23	-2 753 795.15
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	166 374.49	1 222 770.48
Résultat financier		
Produits financiers	329 604.93	157 926.64
Charges financières	-403 124.23	-288 019.21
	-73 519.30	-130 092.57
Résultat d'exploitation avant impôts	92 855.19	1 092 677.91
Produits et charges hors exploitation - Résultat immeubles		
Produits d'immeubles		
- Mont-Blanc 24	75 389.70	0.00
- HLM en Brex	796 542.00	804 060.00
- Dissolution du fonds de régulation HLM en Brex	83 020.00	79 473.50
- Usine	9 200.00	10 400.00
- En Vierloz	15 300.00	5 100.00
Charges d'immeubles		
- Mont-Blanc 24	-21 241.71	0.00
- HLM en Brex	-703 213.45	-738 990.25
- Attribution au fonds de régulation HLM en Brex	-104 038.00	-118 757.05
- Usine	-4 372.25	-14 546.95
- En Vierloz	-1 304.75	-3 281.05
	145 281.54	23 458.20
Produits et charges hors exploitation - Résultat trading énergie		
Produits trading énergie	1 781 383.20	2 357 165.14
Charges trading énergie	-1 853 363.40	-3 089 580.60
	-71 980.20	-732 415.46
Produits et charges exceptionnels, uniques ou hors période		
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	104 255.35	32 764.60
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-27 907.20	-89 335.83
	76 348.15	-56 571.23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	242 504.68	327 149.42
Impôts directs	-42 153.20	-63 539.70
PERTE (-) / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)	200 351.48	263 609.72

Annexe aux comptes annuels

(fait partie intégrante des comptes annuels)

MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSANT PAS LES SEUILS DE 10, 50 OU 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 250 en moyenne annuelle.

ACHATS DE DEVICES À TERME, CONTRATS OUVERTS AU 31 DÉCEMBRE

	2018	2017
	EUR	EUR
Opérations à terme sur devises, achats d'Euros :		
- Échéance 31 janvier 2018, cours 1.0997	0.00	1 000 000.00
Opérations à terme sur devises sous forme d'options, achats d'Euros :		
- Échéance en 2018, cours à 1.12	0.00	3 000 000.00
- Échéance en 2019, cours à 1.15	3 500 000.00	0.00

PARTICIPATIONS

	2018	2017
	CHF	CHF
Canal Saturne SA, Nyon		
Il s'agit d'une participation de CHF 75 000.—, représentant le 50 % du capital-actions d'un total de CHF 150 000.—.		
Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Nyon, est l'exploitation d'une station de tête réceptrice de signaux pour télé-réseau.		
Part au droit de vote : 50 % / 50 %		
Part au capital-actions : 50 % / 50 %	p.m.	p.m.
Chauffage à distance Begnins SA, Begnins		
Il s'agit d'une participation de 60 % dans le capital de la société constituée en décembre 2006.		
Le but de cette société, détenue conjointement avec la Commune de Begnins, est d'exploiter une centrale de chauffe à distance, dont le combustible sera, à terme, des plaquettes forestières.		
Part au droit de vote : 60 % / 60 %		
Part au capital-actions : 60 % / 60 %	1.00	1.00
Thermoréseau Burtigny SA, Burtigny		
Il s'agit d'une participation de 53,57 % dans le capital de la société restructurée en février 2010.		
Le but de cette société est d'effectuer toute activité de production et récupération de chaleur, de création, d'installation, d'exploitation et de maintenance d'un réseau de chauffage à distance dans la région de Burtigny.		
Part au droit de vote : 53,57 % / 53,57 %		
Part au capital-actions : 53,57 % / 53,57 %	p.m.	p.m.

PARTICIPATIONS (suite)

	2018	2017
	CHF	CHF
ENERDIS Approvisionnement SA, Nyon		
Il s'agit d'une participation de 1/7 ^e dans une société constituée en 2008 en vue notamment de mettre en place et exploiter une structure commune d'achat des énergies nécessaires à l'approvisionnement de ses actionnaires et partenaires.		
Part au droit de vote : 12,5% / 14,286 %		
Part au capital-actions : 12,5% / 14,286 %	30 000.00	30 000.00
Tamdis SA, Orbe		
Il s'agit d'une participation de 20% dans une société constituée en 2011 en vue notamment de mettre en place des synergies entre les partenaires au niveau des ressources, afin de développer en commun les connaissances et les compétences ; rechercher et mettre en œuvre, en commun, des outils qui soient performants et adaptés aux besoins pour le calcul du timbre et la gestion des actifs techniques et la veille légale ; en fonction des besoins, mettre en œuvre d'autres services mutualisés.		
Part au droit de vote : 20% / 20 %		
Part au capital-actions : 20% / 20 %	40 000.00	40 000.00
EnergieÔ SA, Vinzel		
Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2016. Cette société a pour but le développement, l'installation, l'exploitation et la gestion, en Suisse, de sites de production d'énergie renouvelable, en particulier de sites d'énergie géothermique ainsi que la production et vente en Suisse et à l'étranger d'énergie électrique et thermique provenant de sources renouvelables.		
Part au droit de vote : 25% / 25 %		
Part au capital : 25% / 25 %		
Valeur brute	500 000.00	500 000.00
./. Correction de valeur	-36 000.00	0.00
Valeur nette	464 000.00	500 000.00
ThermorésÔ SA, Vinzel		
Il s'agit d'une participation dans cette société constituée en 2017. Cette société a pour but la commercialisation en gros et au détail en Suisse et à l'étranger d'énergie thermique et d'autres fluides provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique.		
Part au droit de vote : 40% / 40 %		
Part au capital : 40% / 40 %		
Valeur brute	1 000 000.00	1 000 000.00
./. Correction de valeur	-33 000.00	0.00
Valeur nette	967 000.00	1 000 000.00
Consortium EnergieÔ La Côte, Gland		
Il s'agit d'une participation dans un consortium constitué en 2009 et visant à exploiter la chaleur naturelle du sous-sol de la région de La Côte afin de produire de l'énergie thermique et électrique. Ce consortium va faire l'objet d'une dissolution en 2019.		
Part au droit de vote : 25% / 25 %		
Part au capital : 25% / 25 %	p.m.	p.m.
Consortium ThermorésÔ, Gland		
Il s'agit d'une participation dans un consortium constitué en 2016 et visant à développer un projet de chauffage à distance alimenté par des énergies renouvelables (CAD) principalement. Ce consortium va faire l'objet d'une dissolution en 2019.		
Part au droit de vote : 45% / 45 %		
Part au capital : 45% / 45 %	p.m.	p.m.

Annexe aux comptes annuels

(fait partie intégrante des comptes annuels)

ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIE DES DETTES DE L'ENTREPRISE ET ACTIFS GREVÉS D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	2018	2017
	CHF	CHF
Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland.		
Valeur nominale de la cédule libre de gage	9 000 000.00	9 000 000.00
Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} rang grevant la parcelle n° 866 sise sur la Commune de Gland.		
Valeur nominale de la cédule libre de gage	0.00	300 000.00
Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} rang grevant la parcelle n° 1077 sise sur la Commune de Gland.		
Valeur nominale de la cédule libre de gage	6 000 000.00	6 000 000.00
Cédule hypothécaire au porteur de 1 ^{er} et parité de rang grevant la parcelle 339 sise sur la Commune de Gland, remise en garantie au Fonds de prévoyance du personnel de la Société Electrique Intercommunale de la Côte pour le prêt hypothécaire octroyé relatif à l'immeuble HLM.		
Valeur nominale de la cédule mise en gage	1 500 000.00	1 500 000.00
Valeur comptable de l'immeuble gagé	14 371 894.35	14 639 894.35
Montant du crédit utilisé au 31 décembre	1 500 000.00	1 500 000.00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2018	2017
	CHF	CHF
Responsabilité solidaire pour les engagements contractés par la société simple « Consortium EnergieÔ La Côte » au 31 décembre	p.m.	p.m.
Responsabilité solidaire pour les engagements contractés par la société simple « Consortium ThermorésÔ, Gland » au 31 décembre	p.m.	p.m.

EXPLICATIONS RELATIVES AUX PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

	2018	2017
	CHF	CHF
Débiteurs momentanément créanciers prescrits	53 238.51	0.00
Rétribution énergie photovoltaïque 2016	0.00	2 350.60
Impôt complémentaire sur immeuble vendu	0.00	6 232.50
Redistribution taxe CO ₂ années antérieures	8 840.25	4 705.25
Encaissement créances déjà comptabilisées en perte	2 147.25	5 502.85
Vente de mazout des cuves sises Mont-Blanc 24 à Gland	0.00	12 951.85
Excédent de provision	39 600.00	0.00
Divers	429.34	1 021.55
	104 255.35	32 764.60

**EXPLICATIONS RELATIVES AUX CHARGES
EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE**

	2018	2017
	CHF	CHF
Reprise contrôle TVA 2014-2017 provisionnée	-15 000.00	0.00
Litige employé	-12 907.20	0.00
Travaux d'amélioration chaufferie Thermoréseau Burtigny SA	0.00	-2 742.50
Perte sur la participation dans le consortium ThermorésÔ à Gland	0.00	-75 600.00
Energie photovoltaïque années antérieures	0.00	-7 443.10
Différence sur vente énergie libre Schilliger Matran	0.00	-3 535.33
Divers	0.00	-14.90
	-27 907.20	-89 335.83

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs à l'actif et des engagements au moment de l'établissement du bilan mais également des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour assurer la pérennité de la société, dans le cadre du principe de prudence, des amortissements, des corrections de valeur et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Proposition concernant
l'emploi du bénéfice

COMPTES 2018
Proposition relative

	2018	2017
	CHF	CHF
Montant à disposition de l'Assemblée générale		
Bénéfice de l'exercice	200 351.48	263 609.72
Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	8 670 652.07	8 657 042.35
	8 871 003.55	8 920 652.07
Proposition d'emploi du bénéfice		
Dividende	250 000.00	250 000.00
Report à nouveau	8 621 003.55	8 670 652.07
	8 871 003.55	8 920 652.07

ENERGEÔ ET THERMORÉSÔ



EnergieÔ a obtenu le soutien de la Confédération pour son projet à Vinzel d'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur, qui a reçu une subvention.

ENERGEÔ - LE PROJET EST PRÊT POUR LA MISE À L'ENQUÊTE

Information à la population locale

L'enquête préalable ayant obtenu un écho positif des services de l'Etat, le projet de forage géothermique EnergieÔ Vinzel a été présenté le 6 mai 2018 à la population locale ainsi qu'aux représentants des communes voisines dans le cadre d'une « Journée d'information ». Le but de cette manifestation était de permettre aux habitants de prendre connaissance des études liées à la planification de la phase d'exploration. A cette occasion, les visiteurs ont pu échanger directement avec des experts autour de six grands sujets techniques (sous-sol, eaux souterraines, forage, sismicité, environnement, valorisation de la chaleur), chacun présenté sur un stand. En complément, deux stands supplémentaires, l'un tenu par l'Etat de Vaud, l'autre par l'Association

Géothermie Suisse, ont également permis aux participants d'échanger sur les stratégies fédérale et cantonale ainsi que sur la géothermie en général.

Un engagement fédéral

Le 20 décembre 2018, EnergieÔ a obtenu le soutien de la Confédération pour son projet à Vinzel d'utilisation de la géothermie pour la production de chaleur, qui a reçu une subvention. La Confédération a également considéré dans ce cadre que ce projet allait fournir un apport significatif pour la recherche des ressources géothermiques en Suisse car sa réalisation permettra d'améliorer la connaissance du sous-sol de la région et son potentiel géothermique.

THERMORÉSÔ - DES INVESTISSEMENTS À VENIR

Une vision au service du développement des activités

Dans la mise en œuvre du projet de chauffage à distance visant à desservir les quartiers de Gland situés au nord des voies CFF, les infrastructures de Cité-Ouest et d'Eikenøtt sont utilisées pour approvisionner progressivement les bâtiments de l'Etraz, de la Combaz, des Perrerets et de la Perroude. Le résultat du forage EnergieÔ La Côte à Vinzel déterminera quant à lui le périmètre d'extension de ce réseau afin de chauffer d'autres quartiers de Gland, comme le Borgeaud et l'Aubépine, ainsi que la partie de la Commune située au sud des voies CFF.

Le raccordement du Collège des Perrerets

Alimenté par une chaudière à copeaux de bois, le réseau de chauffage à distance écologique développé par SEIC pour Eikenøtt a pris de l'ampleur. En effet, après le raccordement des immeubles de l'éco-quartier, c'est l'ensemble du complexe scolaire voisin des Perrerets

qui a rejoint l'infrastructure durant l'été 2018. A cette occasion, les installations de chauffage à mazout du collège ont été remplacées par un échangeur de chaleur pour réduire l'impact sur l'environnement. Depuis la rentrée 2018, plus de 1200 élèves sont chauffés grâce à des moyens de production de source renouvelable, de même que la piscine publique.

La rénovation de la centrale thermique de Cité-Ouest

Afin de remplacer l'ancienne chaudière par une chaudière bicombustible plus efficace et de rénover les cinq sous-stations obsolètes présentes sur le parcours de la centrale thermique de Cité-Ouest, des travaux ont été entrepris dès fin 2018. L'ancienne chaudière continuera à être utilisée pendant toute la durée du chantier de manière à garantir la fourniture en chaleur. A noter que cette unité de production restera intégrée au réseau de chauffage à distance en tant que chaufferie d'appoint.



Energies - Multimédia - Installations

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA

av. du Mont-Blanc 24 • C.P. 321 • 1196 Gland • Tél. 022 364 31 31 • info@seicgland.ch • www.seicgland.ch
Gland - Prangins - Begnins - Duillier - Coinsins - Vich - (Luins - Vinzel)

